

## Faire connaître et reconnaître le dispositif de lutte antituberculeuse

Fiche 18

Action 2.2.2

Axe2 : Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations  
Objectif 2.2 : Faire connaître les initiatives Santé

Diagnostic	<p>Les Centres de Lutte Anti Tuberculeuse (CLAT) sont mieux identifiés par les personnes en immigration légale, les médecins traitants et les services sociaux, leur coopération sur le territoire national est de bonne qualité et en amélioration continue</p> <p>Ils sont cependant encore insuffisamment connus du grand public, insuffisamment identifiés par certains laboratoires de biologie et non cités dans les répertoires de l'offre de soins médicale et médico-sociale</p>
Enjeux	<p><b>Réduire le délai d'identification des tuberculoses maladies et la chaîne de transmission tuberculeuse et protéger les professionnels à risque tuberculeux augmenté, et les enfants rentrant dans les recommandations vaccinales BCG, afin de réduire l'incidence de la tuberculose-maladie</b></p>
Actions	<p>Repérage, information et dépistage des populations à risque</p> <p>Formation et information des professionnels au contact de ces populations.</p> <p>Information des parents avant et dès la naissance des enfants sur l'indication BCG</p> <p>Visibilité claire de nos structures dans les annuaires</p>
Public(s) visé(s)	<p>Migrants récents et professionnels concernés par leur suivi</p> <p>Parents, services de maternité</p> <p>Médecins traitants</p>
Pilote(s)	DADOPS/CLAT
Partenaires et ressources partenariales	<p><b>Partenaires</b> : Services sociaux et médico-sociaux au contact de personnes en difficulté et/ou en immigration (association des sans-logis, Foyer Le Prieuré, VRS, PMI, service de l'enfance, centre d'examens de santé...), ARS, Laboratoires, équipes opérationnelles d'hygiène des services de soins, Maternités</p> <p><b>Ressources partenariales</b> :</p> <p><u>PTS</u> : Action 5.1 : Améliorer l'accès et la continuité des soins des populations vulnérables en situation de précarité</p>
Leviers/freins	<p><b>Leviers</b> : les services sociaux et médico-sociaux sont au contact des personnes en difficulté socio-économique et en immigration récente légale</p> <p>Les laboratoires disposent en premier de l'information sur une tuberculose-maladie. Les maternités accueillent les femmes enceintes et leur bébé. Les équipes opérationnelles d'hygiène ont pour fonction la lutte contre les infections nosocomiales dans les centres de soins. Les ARS sont parties prenantes de la lutte antituberculeuse</p> <p><b>Freins</b> : les migrants illégaux sont très difficilement repérables. Avec 20 à 30 cas de tuberculose-maladie par an en Loir-et-Cher la maladie est trop rare pour être connue de tous (soignants, professionnels, public) et trop fréquente pour ne pas poser de problèmes. La communication des informations peut poser parfois problème entre les équipes soignantes et les CLAT</p>
Moyens mobilisés	<p>Communication autour du dispositif</p> <p>Formation de professionnels</p> <p>Repérage plus aisé des structures de lutte antituberculeuse dans les annuaires</p>
Échéancier	A définir
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	<p>Épidémiologie tuberculeuse en Loir-et-Cher</p> <p>Nombre de vaccinations BCG dans les CLAT et les maternités</p> <p>Nombre de migrants dépistés</p> <p>Nombre d'actions de formation pour les professionnels et le public</p>